

## BULLETIN D'ADHESION

ANNEE 2019

1ère Adhésion

Renouvellement - mise à jour-

Madame

Monsieur

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

Année de naissance : \_\_\_\_\_

**ETES-VOUS** : en activité  en retraite

### SITUATION

C.C.A.S.  VILLE  CIAS  CONSEIL DÉPARTEMENTAL  MÉTROPOLE  AUTRE  \_\_\_\_\_  
(Précisez)

de \_\_\_\_\_

Nombre d'habitants : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Grade : \_\_\_\_\_

### ADRESSE PROFESSIONNELLE

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

TEL : \_\_\_\_\_

E-MAIL : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_  
*Merci d'écrire lisiblement*

Souhaitez-vous recevoir votre courrier : au bureau  à domicile\*

### ADRESSE PERSONNELLE (A remplir uniquement si le courrier est adressé à titre personnel)\*

DOMICILE : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

TEL : \_\_\_\_\_ EMAIL : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

*Merci d'écrire lisiblement*

Vos coordonnées professionnelles apparaissent sur le site de l'ACTAS et sont communiquées au Groupe Moniteur afin de pouvoir être acteur du forum et de vous permettre de recevoir gratuitement la newsletter Gazette Santé Social / ACTAS.

Disposez-vous d'un compte LinkedIn ? Oui  Non

**PERSONNE RESSOURCE** : Vous êtes prêt(e) à aider vos collègues...

**Domaine de compétence pour lequel vous acceptez d'être "personne ressource" de l'ACTAS et de ses adhérents (ces données apparaîtront sur le site de l'ACTAS).**

**Vous serez notamment invité(e) à répondre aux questions posées sur le forum touchant à votre domaine de compétence. Merci de cocher une seule case.**

- |   | Oui                      | Non                      |
|---|--------------------------|--------------------------|
| - Administration générale/Ressources humaines | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Solidarité/Insertion                        | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Petite enfance                              | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Gériatrie/Handicap                          | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
Signature

Si vous ne disposez pas d'identifiant ou de mot de passe pour accéder au site, ou si vous les avez oubliés, vous pouvez les solliciter en adressant un mail à [contact@actas-asso.fr](mailto:contact@actas-asso.fr)

**La cotisation 2019, fixée par l'assemblée générale, se monte à 46 euros pour les agents de catégorie A, 34 euros pour ceux de la catégorie B et 22 euros pour ceux de la catégorie C et pour les retraités**

Merci de retourner ce bulletin d'adhésion au Secrétariat de l'ACTAS, accompagné obligatoirement d'un chèque du montant correspondant à votre situation statutaire, libellé au nom de l'ACTAS.

**L'adhésion comprend :**

- l'abonnement à la **lettre aux adhérents**
- l'accès au **site internet** avec un **espace réservé** aux adhérents et au **forum interactif**
- une **couverture protection juridique professionnelle** comprenant une défense pénale et une assistance juridique et psychologique, auprès de la **GMF**. Pour une prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la cotisation doit être réglée avant le 31 décembre 2018. **Le délai de carence est fixé à 1 an pour les nouveaux adhérents.**
- un **accompagnement psychologique** lors de situations professionnelles difficiles
- des **remises** à l'hôtel **BELAMBRA** de Paris 13<sup>e</sup>
- une **réduction de 30%** sur une formation de **l'UNCCAS**
- un **accès aux services** du cabinet de recrutement **LIGHT CONSULTANTS**
- un **tarif préférentiel** pour votre participation aux **Rencontres annuelles** qui auront lieu les 19, 20 et 21 juin 2019 à Evian.

**Bulletin d'adhésion à retourner, accompagné de votre chèque libellé au nom de l'ACTAS, à :**

**Secrétariat ACTAS  
1 rue Saint Vincent  
CS 50478  
63013 CLERMONT FERRAND CEDEX 1  
Tél. : 09 52 84 57 03**

\*Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel destinés à gérer le fichier des membres de l'Association. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui vous concernent, d'un droit d'opposition pour des motifs légitimes, d'un droit à la limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL. Le responsable de ces traitements est le Président de l'ACTAS. La communication de ces données est obligatoire pour permettre la gestion de votre inscription. Les informations collectées sont réservées à l'usage des personnes statutairement responsables de la gestion de l'association ; des services chargés de l'administration et de la gestion des membres et éventuellement les organismes gérant les systèmes d'assurance et de prévoyance, applicables aux activités de l'association. Les données du fichier sont conservées jusqu'à la démission ou la radiation de l'adhérent, sauf accord exprès de l'intéressé. Les fichiers des années antérieures sont conservés à titre d'archives pendant 5 années.